



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

cancers pédiatriques

Question au Gouvernement n° 2456

Texte de la question

CANCERS PÉDIATRIQUES

M. le président. La parole est à M. Yannick Haury.

M. Yannick Haury. Ma question s'adresse à Mme la ministre des solidarités et de la santé. Dans ma circonscription de Loire-Atlantique, treize familles habitant le secteur de Sainte-Pazanne vivent une situation dramatique. Parmi les treize enfants souffrant d'un cancer, trois sont décédés. Après sept mois d'enquête et le recueil de 23 000 données, les investigations ont démontré que le nombre de cancers pédiatriques survenus dans ce secteur entre 2015 et 2019 est plus élevé que la moyenne nationale.

Toutefois, l'enquête de Santé publique France n'a pas permis de mettre en évidence un facteur commun aux treize cancers. Il va de soi que les familles sont déçues, car elles ont besoin de comprendre et d'espérer. Il faut admettre que le temps de la recherche scientifique peut être long ; il est donc urgent de mobiliser tous les moyens possibles pour éviter au maximum les situations à risque.

Il est indispensable d'intensifier les recherches scientifiques sur le rôle de l'exposition à des facteurs environnementaux. Les causes peuvent être nombreuses. Citons notamment les perturbateurs endocriniens, les pesticides, la pollution de l'eau ou de l'air, les champs magnétiques et les niveaux de radon. Il importe que la recherche nationale et internationale se concentre sur les effets cocktails, et dispose d'indicateurs mesurables.

Dès 2019, un effort budgétaire de 5 millions d'euros a été consenti en faveur de la recherche sur les cancers pédiatriques. Il atteindra un total de 25 millions d'euros en 2023.

Madame la ministre, la connaissance et la maîtrise des facteurs environnementaux sont des enjeux de santé publique. Pouvez-vous nous éclairer sur l'action du Gouvernement visant à répondre à ce défi et à faire en sorte que la recherche sur les causes environnementales des cancers pédiatriques devienne une priorité ?
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur Haury, je vous remercie de votre question. Ce sujet suscite – à juste titre – une immense émotion dans votre territoire.

L'agence Santé publique France a présenté le 18 novembre les résultats de l'investigation épidémiologique menée depuis le mois de mars dernier. Elle a confirmé que le nombre de cancers pédiatriques dans le secteur de la commune de Sainte-Pazanne, pour la période 2015-2019, est plus élevé que ce à quoi on pouvait s'attendre.

Un questionnaire a été diffusé en parallèle afin de détecter la présence éventuelle d'un facteur de risque connu de la littérature scientifique auquel seraient exposés les enfants du secteur. Ce travail a été réalisé avec les treize familles entre juillet et septembre 2019. Or vous l'avez dit, monsieur le député, l'analyse de cette somme considérable d'informations n'a pas abouti à l'identification d'un facteur de risque connu susceptible d'expliquer le regroupement de ces cancers.

La méthodologie internationale recommande de ne pas poursuivre les investigations localement et de n'engager ni investigations ni prélèvements supplémentaires, parce qu'il faut savoir quoi chercher, et où. Santé publique France a donc proposé d'instaurer une surveillance active, en collaboration avec le CHU de Nantes, afin d'identifier tout nouveau cas de cancer dans le secteur.

La réunion publique tenue hier soir à Sainte-Pazanne a été l'occasion de rassurer et d'expliquer. Je sais que les familles concernées ne comprennent pas forcément les décisions prises par les autorités sanitaires. Je veux leur dire que les connaissances scientifiques sur les causes des cancers des enfants sont insuffisantes ; c'est pourquoi le Gouvernement a proposé au Parlement, qui l'a adopté, un budget supplémentaire pour l'Institut national de la santé et de la recherche médicale – INSERM – et pour l'Institut national du cancer, afin d'augmenter leur capacité de rechercher les causes des cancers pédiatriques.

Nous présenterons au printemps prochain le plan national santé environnement, dont le volet recherche visera à expliquer beaucoup mieux les maladies liées à l'environnement. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Yannick Haury](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2456

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 novembre 2019](#)